

où je trouvai une goëlette de la Pointe Lévi, occupée à la pêche de la morue qui avait été jusqu'alors très bonne comparativement à ce qu'elle était aux postes voisins. Je me rendis à Agwanus, je trouvai les filets de la Rivière Nabitippi et de celle d'Agwanus, tendus suivant les réglemens de pêche.

Le 18, je fis la visite des établissemens de pêche à la morue de Natashquan, et je fus très désappointé en voyant si peu de morue exposée sur les *ri nets*. Il n'y avait pas une seule goëlette de pêche dans le havre, et j'appris qu'il n'y avait que très peu de morue sur les bords de Natashquan, et que la *boitte* y était d'une si grande rareté qu'à peine si on avait pu y faire la pêche. Un grand nombre de goëlettes des Iles de la Madeleine, de la Nouvelle-Écosse et des États-Unis s'y étaient rendues au printemps, mais n'avaient pas tardé à en repartir, pour les postes du Détroit de Belle-Île, en quête d'une meilleure chance.

Les cinquante bateaux de pêche de M. De La Parelle et des autres petits établissemens, n'avaient pas fait la moitié d'une pêche ordinaire, quoique les pêcheurs, surtout ceux venus de Gaspé, se fussent livrés à tous les travaux de la pêche avec énergie et persévérance.

Depuis quelques jours, le hareng commençait à se faire voir dans la baie et on avait l'espoir qu'avec ce poisson comme *boitte*, les résultats de la pêche allaient devenir meilleurs. La tranquillité et l'ordre n'avaient pas été troublés à Natashquan.

Dans l'après-midi, je me rendis à la rivière. Le fermier de la pêche au saumon de ce magnifique cours d'eau, avait terminé sa pêche quelques jours auparavant et était même parti pour Gaspé. Il ne restait plus qu'un filet dans la Rivière et il devait être enlevé sous peu.

Le nommé Quigley, n'avait pas pêché en amont de la marque des hautes eaux de la marée comme on l'avait prétendu. Un rapport n'ayant été fait que l'individu cité plus haut avait tendu un filet à une distance de moins de 200 verges d'un autre appareil de pêche à saumon, je m'enquis de suite de cette affaire; mais n'ayant pas de preuve de la culpabilité de l'accusé, je l'acquittai. On me dit que c'était le locataire même de la rivière, qui s'était rendu coupable de cette infraction à la loi et je me propose de le faire traduire devant moi pour cette offense aussitôt que l'occasion s'en présentera.

Il paraît que Stanley et Quigley avaient pris tous deux environ 250 barils de saumon dans leurs stations de pêche de la Rivière Natashquan.

On me rapporta que les personnes qui pêchaient le saumon à la mouche dans le haut de la rivière, aux premiers et aux seconds rapides, avaient déjà fait nombre de belles captures et s'étaient amplement payées par là des peines qu'elles se donnaient et des dépenses qu'elles avaient faites pour se rendre à un endroit si éloigné de Québec.

À Natashquan et aux environs, on ne me signala aucune infraction à la loi des pêches. Vers le soir nous quittâmes cet endroit et allâmes mouiller le lendemain au matin vis-à-vis la Rivière de Kégasen. J'y trouvai tous les filets tendus en obéissance à notre règlement; malheureusement, la pêche y était très mauvaise. Les saumons n'avaient fait leur apparition dans ce joli cours d'eau que très tard, (le premier saumon y avait été pris le 12 juillet) et au moment où la pêche était sur le point de finir dans la Rivière Natashquan. Ces faits sont curieux à noter, puisqu'il n'y a qu'une distance de 18 milles qui les séparent à leurs embouchures et qu'à quelques lieues dans les terres il n'y a plus que 11 milles.

La pêche de la morue sur les bords de Kégasen n'avait pas été meilleure que celle du saumon et cela était surtout attribué à la rareté de la *boitte* comme à Natashquan. Nous trouvâmes deux goëlettes de la Nouvelle-Écosse et une appartenant aux pêcheurs de l'endroit, occupées à la pêche de la morue, qui ne leur rapportait que très peu.

Dans l'après-midi, il s'éleva un vent d'Est, accompagné de brume, qui dura jusqu'au 23 et nous retint dans le port. Avec un changement de vent, nous nous rendîmes à la Rivière Washce-coutai, que je visitai jusqu'aux premiers rapides. M. Blais n'y avait encore pris que 8 barils de saumon; le premier poisson fut pris le 30 juin et le deuxième le 18 juillet seulement. Le saumon, comme on voit, se manifeste au si tard dans cette rivière que dans celle de Kégasen, et pas en grande abondance. Cette visite des saumons à une époque au si avancée de la saison, dans la Rivière Washce-coutai, et dans quelques autres rivières de cette partie de la côte, est singulière, et doit être attribuée en partie, je crois, à l'arrivée si tardive du printemps dans ces parages, causée par la présence d'amas immenses de glaces flottantes et de banquises dans le Détroit de Belle-Île, pendant